



JAMBES COURTES / SHORT LEGS

Tout cheval participant exclusivement à l'épreuve 'Jambes Courtes' pour cavaliers et cavalières de 10 ans et moins, bénéficie d'un coût de stalle égal à 50% du tarif régulier. La stalle est réservée et payée au tarif régulier et un crédit de 50% est appliqué lors du paiement de la facture au concours.

Any horse entered exclusively in class 'Short Legs' for riders aged 10 years and under, will benefit a 50% reduction for the stall. Stall is reserved and paid using regular price and a 50% rebate is allowed upon payment of show invoice.